

**COMPTE-RENDU
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
du 01 MARS 2018**

LE PREMIER MARS DEUX MILLE DIX HUIT à 17 h 00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date de convocation : **23 février 2018**

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Vincent YOU

Excusés :

Jean-Claude COURARI, Denis DOLIMONT, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

DELIBERATIONS		VOTE
2018.03.016.B	Marchés de travaux relatifs à la construction du camping sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente - Solde des marchés et prescription quadriennale	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.03.017.B	Etude de diagnostic et élaboration d'un schéma directeur d'assainissement	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.03.018.B	Forum sport santé environnement - édition 2018: demande de subvention auprès des partenaires publics et sollicitation de sponsoring auprès des partenaires privés	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.03.019.B	Demande de remboursement des frais de scolarité 2017/2018 à l'école d'art de GrandAngoulême	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée
2018.03.020.B	Baignade de Marsac - Demande de subvention FEADER	Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, adopte la délibération proposée